



MAIRIE

DE

V I S S E C

30770

Fermeture de la « Petite Unité de Vie » de Montdardier

Le Conseil Municipal de Vissec réagit à l'annonce de la fermeture de la « Maison de Retraite de Montdardier » (P.U.V.), structure qui faisait suite à l'Amitié du Causse, créé par Juliette Cazalet, alors Maire de Montdardier, en 1983, pour accueillir en priorité les personnes âgées des Communes du Causse qui ne pouvaient pas passer l'hiver chez elles, souvent faute de confort mais aussi des personnes qui venaient de toute la région.

En 2002, pour des questions de conformité des locaux, l'Amitié du Causse ferme.

En 2005, le transfert des 16 autorisations de lits est validé par la DASS à l'Hôpital du Vigan qui s'engage à les faire remonter à Montdardier dès qu'un bâtiment « aux normes » serait construit. La convention est signée par le Directeur de l'Hôpital de l'époque, Mr Chevalier ainsi que par l'ancien Maire du Vigan, Mr Thierry Bourrié, alors Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital du Vigan.

En 2008, la Commune de Montdardier s'appuie sur la Communauté de Communes du Pays Viganais pour assurer la maîtrise d'ouvrage du nouveau bâtiment et monter le plan de financement avec l'aide de l'Etat : 220 000 euros, du Conseil Général du Gard : 265 000 euros, des fonds libres de l'ancienne association l'Amitié du Causse : 70 000€. La Commune de Montdardier fournit le terrain viabilisé.

L'Hôpital du Vigan gèrera un bâtiment neuf et payera les annuités du prêt hors subventions à la Communauté de Communes du Pays Viganais avant de devenir propriétaire au terme de l'emprunt (crédit-bail) en 2039 .

En janvier 2010, ouverture de la « Maison de Retraite » de Montdardier (P.U.V.), un bâtiment flambant neuf et très confortable fonctionnant en « court séjour » (2 fois 3 mois maximum).

Les personnes accueillies sont très satisfaites et pour correspondre au mieux aux attentes de certains pensionnaires, des autorisations pour transformer le court séjour en séjour permanent (Maison de Retraite) sont accordées de façon à mieux répondre à la demande.

Malheureusement, une gestion pour le moins défailante a rapidement mis un terme à ce beau service.

Le Conseil Municipal de Vissec, à l'unanimité, réagit à l'annonce de cette fermeture programmée et dénonce le « sabotage » qui a préparé ce résultat depuis plusieurs années :

- Pas de communication pour la recherche de pensionnaires.
- Tarif mensuel très élevé 2600€ contre 1800€ à la Maison de Retraite du Vigan.
- Refus systématique des patients qui voulaient venir malgré ce tarif élevé.
- Annonce d'un déficit jamais vérifié et jamais prouvé. En effet les résultats financiers de l'Hôpital du Vigan font apparaître un fonds de roulement en constante progression entre 2010 et 2012 pour atteindre un excédent de 4 353 487 euros fin 2012 !
- Volonté évidente de l'actuel Directeur de l'Hôpital du Vigan (gérant de la structure) et du Président du Conseil de surveillance de l'Hôpital (le Maire du Vigan) de mettre tout en œuvre pour fermer la structure, balayant d'un revers de main toutes les solutions qui pouvaient permettre de conserver ce service public fort utile pour nos personnes âgées, à un moment où il manque des places en maison de retraite, dans un superbe bâtiment financé par les fonds publics, donc par nos impôts.

Et demande à l'Hôpital du Vigan de respecter ses engagements.

Cette « note » a pour but d'expliquer le plus clairement possible le « scandale » de cette fermeture et répondre aux mensonges de ceux qui tentent de la justifier.

Je reste à la disposition de toutes les personnes qui souhaiteraient des renseignements complémentaires et Daniel Carrière, Maire de Montdardier, première personne concernée, peut fournir toutes les précisions utiles.

Le Président de la Communauté de Communes du Pays Viganais, Roland Canayer, le Maire de Montdardier, Daniel Carrière, moi-même et toutes les personnes qui souhaitent que ce bâtiment retrouve la mission d'accueil qui lui avait été attribuée, cherchent une autre solution .

Laurent PONS,
Maire de Vissec